



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

[COMMUNIQUE DE PRESSE] DISPARITION DE DÉFI MÉTIERS : UNE DÉCISION INCOMPRÉHENSIBLE, INJUSTE ET BRUTALE !

La CFDT Île-de-France dénonce fermement la décision prise par la Région Île-de-France et l'État de mettre fin à l'existence du Groupement d'intérêt public (GIP) appelé Défi Métiers (CARIF-OREF Île-de-France).

Au service de tous les Franciliens et des acteurs socio-économiques, Défi Métiers est reconnu pour son expertise et son efficacité dans l'appui aux politiques publiques de l'information, de l'orientation et sur l'emploi.

En 2021, la Région Île-de-France avait manifesté son souhait de travailler sur la mise en place d'une Agence Régionale de l'Orientation. La présidente de Défi Métiers, mandatée par la Présidente de Région, Valérie Pécresse, a exprimé auprès des partenaires sociaux (membres du Conseil d'Administration de Défi Métiers) son souhait de travailler avec eux à partir d'une « feuille blanche ».

La CFDT avait apporté sa contribution sur les besoins de proximité dans les territoires pour l'accompagnement et l'insertion des jeunes en matière d'information et d'orientation.

Alors que les partenaires sociaux étaient restés sur cette dynamique, le Conseil d'administration a été informé en septembre par courrier de la disparition programmée de Défi Métiers. Lors du Conseil d'administration du GIP du 15 septembre, aussi bien la Région que l'État ont été dans l'incapacité de présenter un éventuel projet alternatif en remplacement de Défi Métiers.

Quelle impréparation et inc conscience face aux défis qui sont ceux de la première Région de France sur les politiques d'orientation, de l'apprentissage, de la

connaissance fine des secteurs d'activité et des métiers !

Le paritarisme et le dialogue social en sortent très affaiblis et mis à mal.

Enfin, les 42 salariés de Défi Métiers ont appris brutalement la mise en place d'un plan de licenciement collectif qui aura pour conséquence, au-delà du drame humain, la perte de savoirs faire et d'expertise au service des Franciliens.

La CFDT Île-de-France réclame de surseoir à cette décision. Il est impératif de travailler paritairement et enfin sérieusement pour un service public de l'orientation en Île-de-France au service des Franciliens.



Documents

[DISPARITION DE DÉFI MÉTIERS : UNE DÉCISION INCOMPRÉHENSIBLE, INJUSTE ET BRUTALE](#)